

## **PROJET AVAN 2020-2021**



## CONTRAT

\*\* Utiliser une tablette électronique en classe est un PRIVILÈGE. Pour pouvoir l'utiliser, j'accepte de suivre les règles de ce contrat.

- 1- J'utilise ma tablette uniquement lorsque l'enseignante me le permet. Autrement, elle est rangée dans le classeur ou fermée sur le coin de ma table de travail.
- 2- Pendant la classe, j'utilise ma tablette seulement pour des <u>tâches scolaires</u>. (jeux, clavardage, site web et courriels ne sont pas autorisés, à moins d'avis contraire)
- 3- J'utilise ma tablette avec <u>respect</u>. Je ne prends pas de photos, ne filme pas ou n'enregistre pas les autres sans leur permission.
- 4- Je respecte les règles d'utilisation d'Internet et des médias sociaux que j'ai vues en classe avec mon enseignante.
- 5- Je <u>recharge</u> la pile de ma tablette à <u>tous les soirs</u> et j'apporte mon fil de recharge en classe à tous les jours.
- 6- Je prends soin de ma tablette :
  - Je la laisse dans son étui de protection.
  - Je la place dans mon sac d'école de façon sécuritaire lors du transport à la maison.
  - Je la garde loin de la nourriture ou des breuvages.
  - Je m'assure que mes mains et ma table de travail soient propres avant de l'utiliser.
  - Je la range dans les endroits sécurisés pour éviter le vol.
- 7- Mon enseignante peut examiner le contenu de ma tablette et/ou me demander de supprimer des documents (photos, vidéos ou applications) si je n'ai plus assez de place pour faire mon travail.

\*\*Si l'une de ces règles n'est pas respectée, mon enseignante peut confisquer ma tablette pour une durée correspondant à la gravité de l'infraction ou à sa récidive.